



Assemblée générale

Distr. générale
30 septembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 138 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2023

Prévisions révisées concernant les chapitres 3 (Affaires politiques) et 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2023

Missions politiques spéciales

Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

Bureau intégré des Nations Unies en Haïti

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses supplémentaires, pour 2023, du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, dont le mandat a été élargi à de nouveaux domaines d'activité par la résolution [2645 \(2022\)](#) du Conseil de sécurité.

L'Assemblée générale est invitée à approuver les ressources demandées pour couvrir les dépenses afférentes au personnel civil et les dépenses opérationnelles détaillées dans le présent rapport et à ouvrir des crédits supplémentaires de 5 630 700 dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) et de 299 900 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2023.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Progrès accomplis à ce jour et activités prévues en 2023	4
III. Ressources supplémentaires demandées pour 2023	8
IV. Récapitulatif des ressources supplémentaires demandées pour 2023	18
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	20
Annexe	
Organigramme du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	21

I. Introduction

1. Par ses résolutions [2476 \(2019\)](#), [2547 \(2020\)](#) et [2600 \(2021\)](#), le Conseil de sécurité a chargé le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), entre autres, de conseiller le Gouvernement haïtien sur les moyens de promouvoir et de renforcer la stabilité politique et la bonne gouvernance, y compris l'état de droit, de préserver et de favoriser un environnement pacifique et stable, notamment en facilitant un dialogue national sans exclusive entre les Haïtiens et de protéger et de promouvoir les droits de l'homme. Le BINUH a notamment pour mission d'épauler le Gouvernement haïtien dans les activités qu'il mène en vue : a) de planifier et de tenir des élections libres, justes et transparentes ; b) de renforcer la capacité de la Police nationale d'Haïti de faire face à la violence des gangs et à la violence sexuelle et fondée sur le genre et de maintenir l'ordre public, notamment grâce à l'organisation de cours de formation sur les droits de la personne et la maîtrise des foules ; c) de mettre au point une approche inclusive associant tous les secteurs de la société en vue de réduire la violence de quartier, et en particulier la violence des gangs ; d) de lutter contre les atteintes aux droits de la personne et les violations de ces droits et de s'acquitter des obligations internationales qui lui incombent dans le domaine des droits de la personne ; e) d'améliorer la gestion de l'administration pénitentiaire et le contrôle des lieux de détention afin de garantir que les détenus sont traités dans le respect des normes internationales ; f) de renforcer le secteur de la justice, notamment en adoptant et en appliquant des textes de loi fondamentaux visant à promouvoir la réforme de ce secteur, en renforçant le contrôle interne et le respect du principe de responsabilité, particulièrement dans le cadre de la lutte contre la corruption, en s'attaquant au problème de la détention provisoire prolongée, et en veillant à ce que la nomination des juges soit fondée sur le mérite et à ce que leurs mandats soient renouvelés en temps voulu.

2. Dans sa résolution [2600 \(2021\)](#), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de procéder à une évaluation du mandat du Bureau, notamment pour déterminer si et comment le mandat pourrait être ajusté pour relever les défis auxquels Haïti était toujours confronté, accroître l'efficacité de la mission et des efforts qu'elle déploie pour favoriser les échanges entre les autorités nationales haïtiennes, la société civile et les autres parties prenantes, renforcer l'état de droit et promouvoir le respect des droits humains. Il a également prié le Secrétaire général de lui communiquer les conclusions de cette évaluation d'ici au 15 avril 2022. Dans sa lettre, en date du 29 avril, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité ([S/2022/369](#)), le Secrétaire général a transmis les conclusions de l'évaluation et ses observations, dont l'objectif était de contribuer à assurer une présence des Nations Unies plus cohérente, plus efficace et plus responsable, afin de permettre aux Haïtiennes et Haïtiens de retrouver la voie qu'ils ont choisie, celle de la démocratie, de la stabilité et du développement.

3. Par sa résolution [2645 \(2022\)](#), le Conseil de sécurité a prorogé jusqu'au 15 juillet 2023 et élargi le mandat du BINUH, dans le droit fil des recommandations formulées par le Secrétaire général dans le document [S/2022/369](#) et selon les modalités suivantes : l'effectif du groupe chargé des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires a été porté à 42 civils et agents en détachement ; le groupe des droits humains a été doté d'une capacité particulière de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre, notamment des moyens de repérer les conseillers pour la protection des femmes ; le BINUH a été prié de collaborer avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et d'autres organismes compétents des Nations Unies afin d'aider les autorités haïtiennes à combattre les flux financiers illicites, ainsi que le trafic et le détournement d'armes et de matériels connexes et de renforcer la gestion et le contrôle des frontières et des ports ; il a été reconnu que le BINUH avait besoin d'une sécurité et d'une souplesse suffisantes, et

notamment de capacités adéquates sur le plan de la perception de la situation et de la surveillance.

4. L'escalade de la violence des bandes organisées et, en particulier, les enlèvements et les meurtres violents dans l'agglomération de Port-au-Prince ont continué, entretenant un sentiment de peur et d'inquiétude parmi la population. Alors même que ces crimes ne sont pas systématiquement signalés, les autorités ont comptabilisé, entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2022, 875 enlèvements et 1 349 homicides volontaires dans tout le pays, le plus souvent à Port-au-Prince. Au 1^{er} septembre, le personnel national et international des Nations Unies avait été touché par 179 atteintes à la sécurité, dont 6 fusillades, 21 vols à main armée et 12 enlèvements. Ces attaques ont mis en évidence la nécessité de renforcer les mesures de sûreté et de sécurité pour protéger les membres du personnel des Nations Unies et leur permettre de circuler en toute sécurité. Depuis le 12 septembre, le pays est paralysé par une nouvelle poussée de troubles civils, souvent violents, qui prennent la forme de manifestations de rue, de barrages routiers, de pillages et d'attaques contre des entreprises, des banques, des bâtiments d'institutions publiques et des résidences de personnalités politiques. Au 23 septembre, quelque 26 personnes avaient été tuées et 51 autres avaient été blessées. Plusieurs installations des Nations Unies ont été prises pour cible lors des manifestations et ont notamment fait l'objet d'incendies criminels, de jets de pierres et de pillages. Compte tenu de la situation actuelle en matière de sécurité, le BINUH a commencé à mettre en œuvre des mesures de précaution.

5. Compte tenu de la date à laquelle la résolution [2645 \(2022\)](#) a été adoptée, les ressources supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre d'autres domaines d'activité n'ont pas pu figurer dans le projet de budget initial pour 2023. De même, la forte dégradation des conditions de sécurité, en particulier depuis avril 2022, et l'aggravation de la situation en septembre nécessitent le renforcement des capacités et des mesures de sécurité de la mission, ce qui n'avait pas pu être prévu dans le projet initial.

6. On trouvera dans le présent rapport le détail des ressources supplémentaires demandées pour 2023 pour couvrir les dépenses de personnel et les dépenses opérationnelles nécessaires à la bonne exécution des mandats prévus par la résolution [2645 \(2022\)](#), ainsi que pour renforcer la capacité de la mission d'assurer la mobilité et la sécurité du personnel. Ces ressources viendraient s'ajouter aux montants demandés dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses pour 2023 relatives aux missions politiques spéciales classées dans le groupe thématique III (bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions) ([A/77/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#)) ; elles ne se substituent pas à ces montants et ne font pas double emploi avec eux.

II. Progrès accomplis à ce jour et activités prévues en 2023

7. Sur la base du document [S/2022/369](#), le BINUH a entamé des travaux de planification dans trois domaines dans l'hypothèse où son mandat serait ajusté pour relever les difficultés auxquels Haïti continue de faire face.

8. En consultation avec la Police nationale et les donateurs et avec le concours du Département des opérations de paix, le BINUH a entrepris une évaluation détaillée des capacités de police spécialisées qui pourraient être fournies et renforcées au cours des 12 à 24 prochains mois (consultants, capacités de police permanentes et équipes de police spécialisées), ainsi qu'un examen de l'opportunité d'augmenter le plafond des effectifs de police.

9. En collaboration avec le Bureau de la Coordonnatrice résidente et en consultation avec les départements du Secrétariat concernés (le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Bureau de la coordination des activités de développement et le Département de l'appui opérationnel), le BINUH s'efforce de renforcer les mécanismes d'information, d'analyse, de suivi et d'évaluation.

10. Sous la direction du Département de la sûreté et de la sécurité, le BINUH et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ont recensé les ressources supplémentaires nécessaires au titre du budget ordinaire pour accroître la mobilité et la sécurité du personnel des Nations Unies en Haïti compte tenu des besoins de la mission. Par ailleurs, dans le cadre du mécanisme local de partage des coûts liés à la sécurité, toutes les organisations apportent des ressources supplémentaires de manière proportionnelle pour répondre aux besoins de sécurité du système des Nations Unies en Haïti.

11. Le BINUH s'emploie à promouvoir des conditions propices à la recherche d'un consensus. En coordination avec l'Organisation des États américains (OEA) et d'autres acteurs nationaux et internationaux, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Chef du BINUH et son équipe ont invité les dirigeants des partis politiques et les représentants de la société civile à dialoguer avec les principales parties prenantes afin de parvenir à un accord sur la voie à suivre. Le Premier Ministre Ariel Henry, qui a pris ses fonctions le 20 juillet 2021, envisage, avec son cabinet, de mettre en place une assemblée constituante en vue d'un référendum constitutionnel, et d'organiser des élections présidentielle, législatives et locales afin de rétablir, en 2023, les institutions du pays démocratiquement élues. Ce projet se heurte cependant à de nombreux obstacles, notamment la probabilité d'une aggravation de la polarisation politique, la montée de la violence des bandes organisées et la crise de légitimité et de capacité que traversent les principales institutions, en particulier la Police nationale d'Haïti. Le BINUH restera particulièrement bien placé pour faire usage de ses bons offices et promouvoir le consensus en s'entretenant régulièrement avec le Premier Ministre, la coalition au pouvoir, des acteurs non alignés et de l'opposition, des groupes de la société civile, des acteurs économiques et des organisations d'inspiration religieuse. La Représentante spéciale continuera également de coordonner le dialogue politique engagé par les acteurs internationaux et, par l'intermédiaire du Groupe restreint concernant Haïti, s'attachera à renforcer l'appui financier et technique dont bénéficie la police nationale.

12. Le Gouvernement haïtien envisage d'associer les parties prenantes nationales à l'établissement du nouveau Conseil électoral provisoire et de créer un climat politique et des conditions de sécurité favorables pour tenir un référendum constitutionnel et des élections nationales. Dans cette perspective, les priorités stratégiques du BINUH pour 2023 consisteront, en étroite collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, à : donner des conseils au Gouvernement national sur les questions politiques et les questions concernant la bonne gouvernance, la police, l'état de droit et les droits humains ; encourager le dialogue et le consensus entre les parties prenantes sur les principales réformes à mettre en place en matière de constitution, de sécurité et de gouvernance ; améliorer la capacité de la Police nationale d'Haïti à assurer la sécurité publique ; renforcer le secteur de la justice et de l'administration pénitentiaire pour garantir l'état de droit et la protection des droits humains.

13. En 2023, afin de s'acquitter de son mandat dans les domaines élargis prévus par la résolution [2645 \(2022\)](#), le BINUH renforcera son service de la police et des questions pénitentiaires en recrutant huit agents supplémentaires de la police des Nations Unies et quatre membres supplémentaires du personnel civil, afin de faciliter

la coordination de l'aide extérieure fournie par des acteurs bilatéraux, et notamment de mettre en œuvre le panier de fonds destiné à soutenir la Police nationale d'Haïti qui a été adopté par le Gouvernement haïtien le 3 juin 2022. Ces renforts permettront de coordonner et d'encadrer davantage les activités de renforcement des capacités de la police nationale en matière de planification stratégique, de contrôle interne et de suivi des responsabilités dans le cadre de l'amélioration du système de vérification des antécédents. À cet égard, le BINUH devra accroître son aide à la Police nationale pour renforcer la vérification des antécédents des cadets (nouvelles recrues) et concourir à la mise en place, au sein de la police nationale, d'un système de contrôle continu des policiers en service tout au long de leur carrière afin de lutter contre les fautes professionnelles, de veiller à la qualité des services fournis et de garantir le respect des normes en matière de droits humains, dans le but ultime de professionnaliser la police nationale. En parallèle, le personnel de police du BINUH donnera des conseils et apportera son aide en vue du renforcement des capacités opérationnelles et des moyens en matière d'enquête criminelle dont dispose la police nationale afin de combattre la criminalité organisée et le phénomène des bandes armées, de contrer les flux financiers illicites et de mettre au point le cadre juridique de la police nationale. Les conseillers civils et les conseillers détachés seront basés dans les locaux nationaux de la Police nationale d'Haïti, à proximité des équipes de la haute direction (par exemple, la Direction générale, l'Inspection générale et les principales directions de la police nationale), afin de prodiguer des conseils sur des questions stratégiques en matière de maintien de l'ordre et d'assurer un accompagnement continu à l'appui du renforcement du dispositif de commandement et de contrôle au sein de la police nationale.

14. Après le déploiement temporaire, en juillet 2022, d'un(e) fonctionnaire détaché(e) par l'ONUDC pour s'acquitter de tâches de gestion des frontières, l'ONUDC et le BINUH lanceront et coordonneront des activités de gestion des frontières dans le cadre de trois programmes différents : le Programme de contrôle des conteneurs, le Projet de communication aéroportuaire et le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime. Ces programmes visent à soutenir les institutions haïtiennes participant au contrôle des frontières terrestres, aériennes et maritimes, notamment la Police nationale d'Haïti et les autorités douanières, en leur proposant des activités de renforcement des capacités, en leur offrant des formations et des activités d'encadrement, en apportant un appui dans le cadre des procédures d'achat, ainsi qu'en collaborant avec des partenaires régionaux et internationaux. L'ONUDC travaillera en étroite coordination avec le BINUH à la mise en œuvre de ces activités. Le projet est actuellement financé par le Ministère de l'économie et des finances d'Haïti. L'ONUDC, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, a commencé à exécuter un projet de lutte contre la corruption financé par le Fonds pour la consolidation de la paix. Il a également noué un partenariat avec l'OEA pour mettre en place une initiative de lutte contre la corruption, l'impunité et les flux financiers illicites, sous réserve de ressources disponibles. Une fois que le projet aura pris de l'ampleur, d'autres fonctionnaires de l'ONUDC devraient être affectés au BINUH.

15. Le BINUH renforcera son service des droits humains en le dotant des moyens nécessaires pour remédier aux violences sexuelles et fondées sur le genre, afin qu'il puisse analyser les tendances et les constantes et rendre régulièrement compte des violences sexuelles perpétrées par les bandes armées. Ces ressources permettront également au BINUH d'instaurer un mécanisme dans le cadre duquel des entités des Nations Unies, des organisations de la société civile et des prestataires de services établiront des indicateurs d'alerte rapide relatifs aux zones en proie aux violences

sexuelles et mettront au point des mesures de sensibilisation, des politiques et des programmes coordonnés axés sur les personnes rescapées.

16. Une stratégie de communication stratégique renforcée sera élaborée et mise en œuvre en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies afin de sensibiliser la population haïtienne et le monde aux défis politiques et sécuritaires complexes et durables que connaît le pays et d'insuffler des changements positifs. Elle permettra de façonner de manière proactive l'environnement de communication dans lequel s'inscrit le système des Nations Unies afin de promouvoir une image plus positive du mandat du BINUH et des activités relatives aux programmes des organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Compte tenu de la dégradation des conditions de sécurité et de la multiplication des attaques contre l'ONU en Haïti, il devient urgent de renforcer la stratégie de communication afin de contribuer à modifier les perceptions erronées et d'obtenir l'appui des leaders d'opinion et de l'ensemble de la population en faveur des activités prescrites et des projets de la mission.

17. Une fois ses capacités renforcées, la mission pourra livrer, en 2023, une série de produits supplémentaires dont on trouvera la liste dans le tableau 1. Ces produits s'ajouteraient à ceux qui ont été énumérés dans le tableau 55 de la version initiale du projet de budget de la mission telle qu'elle figurait dans le document [A/77/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#).

Tableau 1

Produits supplémentaires retenus pour 2023, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	—	—	—	1
1. Rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	—	—	—	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	—	—	—	1
2. Séances du Conseil de sécurité	—	—	—	1
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	—	—	—	9
3. Projets visant à appuyer la mise en œuvre du panier de fonds pour la Police nationale d'Haïti et axés notamment sur la planification stratégique, la vérification des antécédents, les opérations fondées sur le renseignement, les activités de lutte contre les bandes organisées et les flux financiers illicites, ainsi que sur l'appui à l'élaboration du cadre juridique de la police nationale	—	—	—	6
4. Projets destinés à renforcer les contrôles aux frontières aériennes, terrestres et maritimes, notamment par la mise en place du Programme de contrôle des conteneurs, du Projet de communication aéroportuaire et du Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime	—	—	—	3
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : mise en place d'un mécanisme dans le cadre duquel des entités des Nations Unies, des organisations de la société civile et des prestataires de services participent au suivi, à l'analyse et au signalement des cas de violence sexuelle et fondée sur le genre afin d'établir des indicateurs d'alerte rapide relatifs aux				

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
zones en proie à ce type de violences et de mettre au point des mesures de sensibilisation, des politiques et des programmes coordonnés axés sur les personnes rescapées.				
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête : renforcement de l'équipe intégrée de sécurité des Nations Unies, composée de ressources du BINUH et du Département de la sûreté et de la sécurité placées sous la direction du (de la) conseiller(ère) en chef pour la sécurité, afin qu'elle soit mieux à même de remplir les missions suivantes : assurer la direction et le contrôle du système de gestion de la sécurité des Nations Unies et appuyer celui-ci sur le plan opérationnel en Haïti ; mener des missions de suivi et d'établissement des faits sur les conditions de sécurité pour détecter et évaluer les menaces et les risques en matière de sécurité visant le personnel et les biens des Nations Unies et ainsi intervenir dans les meilleurs délais et de manière cohérente et efficace ; mettre son expertise en matière de sécurité au service de la planification et de la bonne exécution du programme des Nations Unies et des activités prescrites.				
D. Activités de communication Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : mise en œuvre, par le BINUH et le Bureau de la Coordinatrice résidente, d'une stratégie commune de communication stratégique renforcée visant à sensibiliser la population en Haïti et dans le monde aux problèmes politiques et sécuritaires complexes et durables que connaît le pays, et à insuffler des changements positifs.				

III. Ressources supplémentaires demandées pour 2023

18. Il est proposé de renforcer les effectifs de police et de personnel civil du BINUH pour 2023, en créant huit emplois d'agent(e) de la police des Nations Unies et 38 emplois civils (2 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 17 SM, 4 AN et 9 AL) et en réaffectant un emploi de P-4.

Service de la police et des questions pénitentiaires

19. Au paragraphe 2 de sa résolution 2645 (2022), le Conseil de sécurité a décidé que le groupe du BINUH chargé des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires intégrerait jusqu'à 42 civils et agents en détachement, qui exerceraient des fonctions de conseillers pour les questions de police et pour les affaires pénitentiaires sous la direction d'un chef de la police civile des Nations Unies.

20. Le Service de la police et des questions pénitentiaires comprend actuellement 13 agents de la police des Nations Unies. Il est proposé de déployer huit membres supplémentaires de la police des Nations Unies pour intensifier l'appui consultatif à la Police nationale d'Haïti et rouvrir des postes de police face à la violence des bandes armées. Ces huit membres de la police s'acquitteront des missions suivantes :

a) Deux spécialistes de la lutte contre les enlèvements fourniront des conseils techniques pour renforcer la capacité opérationnelle de la police à dissuader et à contrer les enlèvements, qui sont devenus la principale source de revenus des bandes organisées. Ils seront chargés d'aider la police en renforçant les lois en vigueur et en mettant au point des mécanismes de prévention et des plans d'intervention. Ils apporteront également une assistance technique et appuieront la Cellule contre les enlèvements en : i) augmentant la capacité de cette dernière à dissuader et à prévenir les enlèvements ; ii) assurant la formation des agents de la cellule en fonction des besoins ; iii) conseillant la police sur les moyens d'épauler les victimes ; iv) concourant à la réalisation des enquêtes menées dans le cadre des poursuites visant les ravisseurs ;

b) Un(e) spécialiste de la protection des lieux de crime fournira des conseils stratégiques et techniques à la Police nationale d'Haïti afin d'améliorer les pratiques en matière d'enquêtes criminelles et de renforcer les politiques internes, les lignes directrices, les cadres de formation et les ressources techniques. Cette personne interagira directement avec le Bureau de la police scientifique et technique de la

Direction centrale de la police judiciaire et animera des programmes de formation pour renforcer la capacité de la police à mener des enquêtes criminelles, notamment dans le domaine de l'analyse informatique ;

c) Un(e) spécialiste des enquêtes financières et économiques sera chargé(e), d'une part, de conseiller la police sur la manière de renforcer sa capacité opérationnelle sur le plan technique afin d'améliorer l'efficacité des enquêtes sur les flux financiers illicites et d'être en mesure de prévenir les pratiques répréhensibles et, d'autre part, de mettre au point des politiques internes, des lignes directrices, des cadres de formation et des ressources techniques. Placée sous l'autorité du (de la) titulaire du nouvel emploi de conseiller(ère) pour les questions de police (lutte contre les flux illicites) (P-3), cette personne apportera une assistance technique à la police afin de lui donner les moyens de mieux contrôler les activités financières des bandes organisées, notamment le trafic d'armes, de munitions et de drogues. Il lui incombera de coordonner les initiatives au niveau international en assurant la communication et la liaison avec les organisations internationales spécialisées dans la lutte contre la criminalité, dont l'ONUDC ;

d) Deux spécialistes du contrôle de l'intégrité et de la conformité concourront au renforcement du dispositif de vérification des antécédents des cadets et des policiers en service et à la mise en place des mécanismes de contrôle interne et de suivi des responsabilités. Ils aideront l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti à vérifier les antécédents des cadets (recrues de la police) et à établir un système de contrôle des policiers en service destiné à lutter contre les fautes professionnelles, à garantir la prestation de services de qualité et à aider le personnel de police à se conformer aux normes en matière de droits humains. Ils renforceront l'équipe d'appui au développement institutionnel du Service de la police et des questions pénitentiaires du BINUH et contribueront à la professionnalisation de la police nationale ;

e) Deux spécialistes de la lutte contre les bandes organisées fourniront à la police nationale un appui technique en ce qui concerne les opérations, les approches et les stratégies de répression des bandes. Ils contribueront notamment aux activités de recherche, de planification opérationnelle, de maintien de l'ordre, d'enquête, de renseignement et de formation et renforceront l'équipe d'appui opérationnel aux activités policières. Ils seront également chargés de la coordination entre la mission et les donateurs et partenaires internationaux en vue de développer la capacité de la police à lutter contre la violence et la criminalité liées aux bandes.

21. Le Service de la police et des questions pénitentiaires compte actuellement 15 emplois civils. Il est proposé de créer les quatre emplois décrits ci-après.

Création d'un emploi de conseiller(ère) pour les questions de police (lutte contre les bandes organisées) (P-4)

22. Le (la) conseiller(ère) pour les questions de police (lutte contre les bandes organisées) sera l'homologue du Directeur central de la police administrative et chapeautera l'équipe de conseillers opérationnels du Service de la police et des questions pénitentiaires du BINUH et les deux nouveaux policiers spécialisés dans la lutte contre les bandes organisées mentionnés au paragraphe 20 ci-dessus. Cette personne apportera son concours à la police nationale en ce qui concerne les mesures et les stratégies de lutte contre les bandes, notamment la recherche, la planification des opérations, le maintien de l'ordre, les enquêtes, le renseignement et la formation, et travaillera en coordination avec les donateurs et les partenaires internationaux au renforcement de la capacité de la police nationale à lutter contre les violences liées aux bandes dans tous les aspects des interventions policières.

Création d'un emploi de conseiller(ère) pour les questions de police (enquêtes criminelles) (P-4)

23. Le (la) conseiller(ère) pour les questions de police (enquêtes criminelles) dirigera l'équipe d'appui opérationnel aux activités policières. Cette personne travaillera en étroite coordination avec les acteurs de la police judiciaire dans le cadre des enquêtes criminelles et contribuera aux activités de gestion et de renforcement des capacités des unités d'enquête nationales. Elle assurera également la coordination de l'appui et des conseils techniques destinés aux unités de police judiciaire dans les domaines liés à la criminalité en Haïti, en particulier la criminalité organisée et le trafic de drogues, d'armes à feu et d'être humains, entre autres, afin de renforcer la riposte de la police nationale face à ces phénomènes.

Création d'un emploi de conseiller(ère) pour les questions de police (lutte contre les flux illicites) (P-3)

24. Le (la) conseiller(ère) pour les questions de police (lutte contre les flux illicites), qui sera l'homologue du responsable du Bureau des affaires financières et économiques de la Direction centrale de la police judiciaire, sera chargé de fournir aux intervenants nationaux une assistance technique, un encadrement et des formations sur la question des flux financiers illicites et sur les techniques de lutte contre le blanchiment d'argent. Il lui incombera d'apporter aux intervenants du Bureau de l'aide dans le cadre des enquêtes criminelles, de concourir à la gestion des unités d'enquête, notamment en ce qui a trait au renforcement des capacités, et de travailler en coordination avec le personnel de l'ONUDC pour offrir aux intervenants du Bureau un soutien et des conseils techniques sur le trafic de drogue afin de renforcer les interventions de la police nationale.

Création d'un emploi de conseiller(ère) pour les questions de police (administration) (P-3)

25. Le (la) conseiller(ère) pour les questions de police (administration), qui sera l'homologue du Directeur du personnel en poste à la Direction centrale de l'administration et des services généraux de la police nationale, proposera une assistance technique, des formations et un soutien consultatif sur tous les aspects relatifs à l'administration des ressources humaines, notamment le recrutement, les affectations, la mobilité professionnelle, les transferts, la gestion de la performance, les promotions et l'avancement, la protection sociale et la retraite, conformément aux règlements de la police et aux prescriptions en vigueur en matière de ressources humaines et de développement professionnel. Cette personne s'acquittera des missions suivantes : participer à la révision du cadre réglementaire existant afin d'améliorer la gestion des ressources humaines de la police nationale ; travailler en étroite collaboration avec ses homologues de la police nationale et les bailleurs de fonds à la mise en place d'initiatives visant à améliorer le système de gestion des ressources humaines de la police, et notamment à l'établissement d'un système de contrôle adéquat et de procédures correspondantes permettant de vérifier l'efficacité et l'intégrité des agents de la police nationale au cours du processus de recrutement ; veiller à ce que les politiques tiennent dûment compte de la parité femmes-hommes ; diriger le travail des policiers hors unités constituées s'occupant des questions afférentes aux ressources humaines et à la gestion des ressources pour favoriser la coordination et améliorer l'établissement des rapports correspondants.

26. Les huit emplois d'agent(e) de la police des Nations Unies et les quatre emplois civils qu'il est proposé de créer permettront de porter les effectifs du Service de la police et des questions pénitentiaires de 30 à 42 personnes, conformément au paragraphe 2 de la résolution [2645 \(2022\)](#).

Service des droits humains

Création d'une section de la protection des femmes

27. Dans sa résolution [2645 \(2022\)](#), le Conseil de sécurité a décidé que le groupe des droits humains du BINUH disposerait d'une capacité particulière de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre, notamment des moyens de repérer les conseillers pour la protection des femmes, selon qu'il conviendrait. Il a expressément demandé le déploiement de conseillères et de conseillers pour la protection des femmes, et ce à un niveau suffisant, pour veiller à l'exécution des mandats sur les violences sexuelles liées aux conflits, notamment dans ses résolutions thématiques [1888 \(2009\)](#), [1889 \(2009\)](#), [1960 \(2010\)](#), [2106 \(2013\)](#) et [2467 \(2019\)](#). Ces conseillers, qui possèdent des compétences spécifiques, constituent un pilier central du dispositif mis en place par le système des Nations Unies pour lutter contre les violences sexuelles dans le contexte des violences armées sur le terrain. Le BINUH propose la création d'une section de la protection des femmes, composée de quatre nouveaux emplois.

Création d'un emploi de conseiller(ère) hors classe pour la protection des femmes (P-5)

28. Le (la) conseiller(ère) hors classe pour la protection des femmes (P-5) dirigera la Section de la protection des femmes et sera adjoint(e) au (à la) Chef du Service des droits humains. Cette personne se chargera, en collaboration avec l'administrateur(trice) général(e) chargé(e) des droits humains et chef de service (D-1), de coordonner l'action menée par la mission face aux violences sexuelles et fondées sur le genre liées aux bandes organisées, en étroite coopération avec les membres de l'équipe de pays des Nations Unies. Il lui incombera de fournir aux hauts responsables des conseils stratégiques sur la prise en compte des violences sexuelles liées aux bandes organisées dans la planification et les activités de la mission, notamment dans le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2023-2027 et dans les cadres annuels de budgétisation axée sur les résultats, et de dialoguer avec les acteurs institutionnels, en particulier les organisations de la société civile et les organisations dirigées par des femmes, pour faire progresser les stratégies de lutte contre ce fléau. Il lui appartiendra également de mettre en place des arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information sur les violences sexuelles liées aux bandes armées et de produire en temps utile des informations fiables destinées à éclairer les décisions du Conseil de sécurité.

Création d'un emploi de conseiller(ère) pour la protection des femmes (police) (P-3)

29. Le (la) conseiller(ère) pour la protection des femmes (police) (P-3) prodiguera des conseils techniques aux unités de police spécialisées haïtiennes, en particulier à celles se consacrant aux infractions sexuelles et aux infractions commises sur la personne de mineurs, afin de renforcer leurs capacités concernant les enquêtes criminelles sur les infractions sexuelles et les cas de violence fondée sur le genre, la protection des victimes et des témoins et la coopération avec les autorités judiciaires. De plus, cette personne travaillera avec ses homologues de la police nationale pour formuler et mettre en œuvre des stratégies policières adéquates destinées à lutter contre les infractions sexuelles et les violences fondées sur le genre, conformément aux normes internationales et aux meilleures pratiques en la matière. Elle s'attachera également à coopérer avec des acteurs institutionnels, comme les unités de police spécialisées, afin de faire progresser leurs stratégies de lutte contre les violences sexuelles liées aux bandes organisées et de soutenir les organisations de la société

civile, y compris celles dirigées par des femmes, qui œuvrent à la promotion et à la protection des droits des femmes.

Création de deux emplois de conseiller(ère) pour la protection des femmes (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national)

30. Les titulaires des deux emplois de conseiller(ère) pour la protection des femmes (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) aideront le (la) conseiller(ère) principal(e) pour la protection des femmes (chef de section) à rechercher, recueillir, vérifier, consigner, analyser et synthétiser de façon systématique les informations sur les faits de violence sexuelle associée à la violence armée dans le pays, notamment en collaborant avec des organisations de la société civile, des unités de police spécialisées, des prestataires de services et d'autres parties concernées. Ils aideront le (la) chef de section à mettre en place des arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information sur les violences sexuelles liées aux bandes armées, afin de produire des informations fiables et à jour qui contribueront à éclairer les décisions du Conseil de sécurité. De plus, ils donneront des conseils techniques, animeront des séances de formation et de sensibilisation et mèneront des activités de renforcement des capacités à l'intention de la société civile, des autorités nationales et des organisations non gouvernementales nationales pour les aider à inclure dans leurs activités des moyens efficaces de prévenir, de gérer et de combattre les violences sexuelles liées aux bandes organisées. Ils travailleront en étroite collaboration avec les spécialistes de la protection de l'enfance du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et accompagneront les personnes ayant subi des violences sexuelles dans les démarches qu'elles mèneront pour obtenir protection et réparation et réclamer que les responsables répondent de leurs actes. Compte tenu du volume de cas, du nombre de parties concernées et de la portée thématique et géographique de ces activités, il est nécessaire de créer deux emplois de conseiller(ère) recruté(e) sur le plan national pour mener à bien l'ensemble des missions visées.

Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance

31. Dans sa résolution [2645 \(2022\)](#), le Conseil de sécurité a souligné qu'il importait de donner au BINUH les moyens de remplir sa mission de bons offices, de dialoguer avec tous les secteurs de la société haïtienne, en particulier les acteurs politiques, la société civile, les femmes et les chefs religieux, notamment les populations vivant dans les secteurs contrôlés par les bandes, à l'appui du consensus politique. Au paragraphe 8 de cette résolution, le Conseil a demandé au BINUH de collaborer avec l'ONUDC et d'autres organismes compétents des Nations Unies afin d'aider les autorités haïtiennes à combattre les flux financiers illicites, ainsi que le trafic et le détournement d'armes et de matériels connexes et de renforcer la gestion et le contrôle des frontières et des ports.

32. Face à la nécessité impérieuse de remédier au problème des flux financiers illicites en provenance et à destination d'Haïti, qui permettent aux bandes armées de sévir et menacent de plus en plus la stabilité du pays, notamment en priorisant le fait de rompre les liens entre les acteurs politiques et économiques et les bandes, le BINUH propose de créer les deux emplois décrits ci-après.

Création d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4)

33. Le (la) spécialiste des questions politiques (P-4) fera office de principal point de contact et conseillera la haute direction sur les moyens d'aider le Gouvernement haïtien à mettre un terme aux flux financiers illicites, au blanchiment d'argent et au financement des activités criminelles par le placement, l'empilage et l'intégration.

Cette personne sera chargée de prodiguer des conseils aux interlocuteurs gouvernementaux et à l'ONUDC, d'examiner les dispositions législatives, de mener des recherches et des analyses, d'établir la documentation nécessaire et de fournir des avis spécialisés et un appui technique sur des questions et des enjeux complexes. Elle devra également assurer le suivi des initiatives et des faits nouveaux survenus à l'échelle régionale et internationale en matière de lutte contre les flux financiers illicites et le blanchiment d'argent, suivre et alimenter les recherches universitaires et les meilleures pratiques dans ces domaines et repérer les flux financiers illicites afin de fournir à la mission et aux interlocuteurs nationaux des outils de déstabilisation de réseaux de financement et des conseils adaptés compte tenu du modèle économique des organisations criminelles, l'objectif étant d'aider les pouvoirs publics et les organismes concernés à tarir les flux financiers illicites de ces organisations. Il lui incombera également d'assurer la liaison avec les partenaires régionaux et internationaux œuvrant à la promotion de l'état de droit et à la lutte contre la corruption.

Création d'un emploi de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national)

34. Le (la) spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) appuiera les travaux du (de la) spécialiste des questions politiques (P-4) pour ce qui est de lutter contre les flux financiers illicites et le blanchiment d'argent. Cette personne sera chargée d'assurer la liaison et la communication avec les interlocuteurs gouvernementaux, la société civile et le personnel de l'ONUDC, d'examiner les dispositions législatives, de mener des recherches et des analyses, d'établir la documentation nécessaire et d'apporter des conseils spécialisés et un appui technique sur des questions et des enjeux juridiques complexes. Elle devra également contribuer au suivi des initiatives et des faits nouveaux survenus à l'échelle régionale et internationale en matière de lutte contre les flux financiers illicites et le blanchiment d'argent, suivre l'évolution des recherches universitaires et des meilleures pratiques dans ces domaines et repérer les flux financiers illicites afin de fournir à la mission et aux interlocuteurs nationaux des outils de déstabilisation de réseaux de financement et des conseils adaptés compte tenu du modèle économique des organisations criminelles, l'objectif étant d'aider les pouvoirs publics et les organismes concernés à tarir les flux financiers illicites de ces organisations. Il lui incombera également d'assurer la liaison avec les partenaires internationaux œuvrant à la promotion de l'état de droit et à la lutte contre la corruption.

**Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général
(Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire)**

Réaffectation d'un emploi de spécialiste de la gestion de programme (P-4), qui deviendrait un emploi d'assistant(e) spécial(e) (P-4)

35. Il est proposé de réaffecter un emploi de spécialiste de la gestion de programme (P-4) et d'en faire un emploi d'assistant(e) spécial(e) (P-4) afin de doter le Bureau de la Représentante spéciale adjointe (Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire) des moyens stratégiques nécessaires pour améliorer l'intégration et mieux exploiter la capacité du BINUH et de l'équipe de pays des Nations Unies à aider le Gouvernement haïtien à consolider les mesures socioéconomiques, les programmes de lutte contre la violence et le fonctionnement du système judiciaire. De plus, cette réaffectation facilitera la poursuite de la coordination stratégique entre le BINUH, l'équipe de pays des Nations Unies, les organisations régionales et les institutions financières internationales, et aidera davantage la Représentante spéciale adjointe (Coordonnatrice résidente et

Coordonnatrice de l'action humanitaire) à favoriser l'intégration, la cohérence et l'efficacité des programmes conjoints et des mécanismes de coordination communs, actuels et futurs, du BINUH et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies concernés.

Section de la communication stratégique et de l'information

36. Comme indiqué dans le document [S/2022/369](#), d'après un sondage d'opinion et la consultation publique numérique menés aux fins de l'évaluation, l'opinion publique haïtienne concernant les Nations Unies varie, émaillée de sentiments mixtes, selon les questions abordées. En général, le public n'a pas connaissance des différences entre les mandats et activités du BINUH et ceux des missions de maintien de la paix déployées précédemment. Étant donné que des attaques sont régulièrement proférées à l'endroit du BINUH dans les médias sociaux et traditionnels, que la situation en matière de sécurité se détériore, que l'ONU est depuis peu prise pour cible dans les incitations à la violence et que les atteintes à la sécurité du personnel et des installations des Nations Unies sont en forte augmentation, il est nécessaire de renforcer la capacité du BINUH en matière de communication stratégique, et notamment de communication de crise, afin d'appuyer l'action menée en réponse aux crises politiques, sécuritaires et autres. Comme le Conseil de sécurité a également encouragé, dans sa résolution [2645 \(2022\)](#), le renforcement de la communication stratégique publique concernant le mandat et le rôle particulier du BINUH, il est proposé de créer les deux emplois détaillés dans les paragraphes ci-après.

Création d'un emploi de porte-parole (P-5)

37. Le (la) porte-parole (P-5) aura pour mission de fournir à la Représentante spéciale du Secrétaire général des conseils techniques et stratégiques sur des questions d'information et de communication très complexes, en s'appuyant sur ses réseaux de contacts de haut niveau. Il lui incombera également, en tant que porte-parole principal(e) du BINUH, de superviser, d'élaborer et de diffuser des messages visant à faire connaître le mandat du BINUH, de véhiculer les points de vue de la mission sur les tâches clés et de présenter les résultats obtenus de manière proactive afin de contribuer à l'exécution du mandat. Ces activités viendront étayer et alimenter une stratégie d'information fondée sur l'analyse des médias et assortie d'un programme et d'activités connexes, ainsi qu'une stratégie de communication de crise visant à appuyer les interventions de la mission face aux crises politiques, sécuritaires et autres. La (la) porte-parole se chargera également d'animer les conférences de presse du BINUH à Port-au-Prince et ailleurs, fonction qui fait aujourd'hui défaut, et de faire des déclarations officielles au nom de la mission, au besoin.

Création d'un emploi de spécialiste de l'information (adjoint(e) de 1^{re} classe) (production de contenus multimédias) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national)

38. Il est proposé de créer un emploi de spécialiste de l'information (adjoint(e) de 1^{re} classe) (production de contenus multimédias) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont le (la) titulaire aura pour mission de mettre à profit les communications numériques et de sensibiliser la population haïtienne et l'opinion internationale. Il lui incombera de tirer parti de la portée, du potentiel d'interaction et des indicateurs d'analyse des plateformes numériques et des médias sociaux. Il est essentiel que la Section de la communication stratégique et de l'information soit dotée de ressources nationales qui aient accès aux plateformes médiatiques locales et se chargent expressément de produire des contenus multilingues de haut niveau et de les diffuser sur les plateformes les plus adaptées, notamment sur Internet, dans les médias

sociaux, sous forme de reportages photo, dans la presse écrite ou dans le cadre d'activités de sensibilisation, afin d'appuyer l'exécution du mandat de la mission.

Section de la sécurité

39. Alors que l'escalade de la violence des bandes organisées et, en particulier, les enlèvements et les meurtres violents dans l'agglomération de Port-au-Prince se poursuivent, les conditions de sécurité en Haïti se dégradent depuis avril 2022. En juin 2022, en réponse à la demande de la mission de disposer immédiatement de ressources supplémentaires face à la dégradation de la situation de sécurité en Haïti, un financement d'urgence de 1,4 million de dollars a été débloqué au titre des dépenses imprévues et extraordinaires que le Secrétaire général est autorisé à engager, afin de déployer des équipes de protection rapprochée, des véhicules blindés et des chauffeurs et de contribuer à la réalisation, par la Chef de la mission, de l'évaluation des risques de sécurité et à la mise en œuvre des mesures de gestion des risques de sécurité à Port-au-Prince. La dégradation continue des conditions de sécurité en Haïti a considérablement entravé la capacité du BINUH à s'acquitter de son mandat, d'où la nécessité de renforcer les équipes de sécurité. Il est proposé d'inscrire au tableau d'effectifs de la mission 16 nouveaux emplois à compter de 2023, dont 9 emplois de temporaire autorisés au titre des dépenses imprévues et extraordinaires en juin 2022 qui seraient reconduits.

Création de neuf emplois d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile)

40. Neuf emplois d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile), qui sont financés depuis juin grâce aux fonds autorisés par le Secrétaire général au titre des dépenses imprévues et extraordinaires pour 2022, assurent une protection rapprochée essentielle aux dirigeants de la mission et aux hauts fonctionnaires des Nations Unies en visite, conformément aux normes du Département de la sûreté et de la sécurité, aux conclusions de l'évaluation des risques de sécurité et aux mesures de gestion des risques de sécurité. Les agents de protection rapprochée fournissent des services de protection immédiate 24 heures sur 24 pour permettre aux hauts fonctionnaires des Nations Unies de continuer à exercer leurs responsabilités en dépit des risques accrus. Ils limitent l'exposition des membres du personnel aux menaces à leur rencontre grâce à des mesures de planification, de veille et d'intervention adéquates. Lorsqu'une menace se concrétise, ils s'emploient à en réduire l'incidence sur les hauts fonctionnaires visés, notamment en extrayant ces derniers de l'environnement à risque. Il est proposé d'inscrire officiellement ces neuf emplois d'agent(e) de protection rapprochée au tableau d'effectifs de la mission à compter de 2023, comme suit :

a) Un emploi de fonctionnaire chargé(e) de la coordination de la protection rapprochée, dont le (la) titulaire sera chargé(e) de superviser l'équipe de protection rapprochée. Son rôle consistera à élaborer des instructions générales, à évaluer les risques de sécurité encourus par le personnel, ainsi qu'à assurer la liaison et la coordination avec les parties prenantes en Haïti et avec d'autres composantes de la mission et organisations concernant les opérations de protection rapprochée, au besoin, afin de permettre la mise en œuvre des dispositions nécessaires à la sécurité, à la sûreté et au bien-être des hauts fonctionnaires des Nations Unies. Il s'agit notamment de procéder à des évaluations des risques de sécurité, de surveiller les menaces visant les hauts fonctionnaires des Nations Unies, de recommander des mesures d'atténuation et des stratégies de mise en œuvre, et de coordonner les activités de planification de la protection rapprochée conformément aux politiques, aux directives et aux instructions permanentes de l'ONU en la matière ;

b) Deux emplois d'agent(e) de protection rapprochée, dont les titulaires seront chefs de quart et superviseront les groupes de la protection rapprochée, dont les chauffeurs. Il leur incombera également de mener des opérations de protection rapprochée pour les hauts fonctionnaires des Nations Unies, et notamment de prodiguer des conseils sur les besoins opérationnels dans la zone d'opérations prescrite et sur la durée des affectations, d'assurer la sécurité du bureau et de la résidence privée des hauts fonctionnaires des Nations Unies, de veiller à la mise en œuvre permanente de mesures d'atténuation visant à dissuader ou à empêcher les menaces détectées et à préserver la sécurité, la sûreté et le bien-être des hauts fonctionnaires des Nations Unies, et de se tenir prêt à assurer la relève du (de la) chef de groupe en cas de besoin ;

c) Six emplois d'agent(e) de protection rapprochée, dont les titulaires travailleront par roulement pour assurer des services de protection rapprochée 24 heures sur 24 et sept jours sur sept aux hauts fonctionnaires des Nations Unies, conformément aux politiques et directives des Nations Unies en la matière.

Création d'un emploi d'agent(e) de liaison pour les questions de sécurité (Service mobile)

41. Il est proposé de créer un emploi d'agent(e) de liaison pour les questions de sécurité (Service mobile), dont le (la) titulaire fournira des services de sécurité et de protection armée afin de réduire et, si possible, de prévenir les risques imminents, principalement en assurant l'évacuation en cas d'attaque destinée à causer des blessures ou des préjudices. Cette personne limitera l'exposition des membres du personnel aux menaces à leur rencontre grâce à des mesures de planification, de veille et d'intervention adéquates.

Création de six emplois d'agent(e) de liaison pour les questions de sécurité (Service mobile) relevant de l'équipe d'intervention d'urgence

42. Le personnel fourni par le Gouvernement haïtien a besoin d'un matériel plus performant, d'une formation plus poussée et d'une meilleure supervision. Dans ce contexte, les agents de liaison locaux joueront un rôle essentiel pour garantir une bonne liaison avec des agents essentiellement créolophones et ainsi garantir l'efficacité des procédures de relèvement, d'extraction ou de sécurité impliquant des échanges avec des membres du personnel international. Il est donc nécessaire de doter l'équipe d'intervention d'urgence d'un effectif supplémentaire de six agents de liaison pour la sécurité (Service mobile), qui assureront une capacité d'intervention 24 heures sur 24 pour faire face aux atteintes à la sécurité du personnel du BINUH à Port-au-Prince. L'équipe œuvre de concert avec le Centre des opérations de sécurité, cellule vitale placée sous sa supervision, pour répondre aux besoins du personnel des Nations Unies et être en mesure d'intervenir en tout temps à Port-au-Prince en cas d'aggravation de la situation de sécurité. L'équipe est actuellement composée d'un(e) agent(e) de sécurité des Nations Unies (Service mobile) et d'agents de police fournis par le Gouvernement national.

43. L'équipe effectuera des patrouilles en cas de besoin afin de surveiller les conditions de sécurité dans l'ensemble des sites et des logements du personnel du BINUH à Port-au-Prince, et signalera les incidents au Centre des opérations de sécurité. De plus, elle assurera au besoin des navettes quotidiennes vers l'aéroport dans des véhicules blindés, y compris pendant les périodes de troubles civils et d'insécurité accrue, et escortera dans des véhicules blindés les convois se rendant dans les zones rouges dans le cadre d'activités de sensibilisation. Enfin, elle coordonnera ses activités avec celles des unités spéciales de la police chargées des déclarations d'accident et des enquêtes.

Groupe des transports

Création d'un emploi de fonctionnaire des transports (Service mobile)

44. Il est proposé de créer un emploi de fonctionnaire des transports (Service mobile), dont le (la) titulaire jouera un rôle de premier plan au sein du Groupe pour renforcer les fonctions de transport et répondre efficacement aux besoins connexes de la mission liés à l'intensification des activités du fait de l'adaptation du mandat. Cette personne sera chargée d'assurer le pilotage et la surveillance des actifs de grande valeur, de mettre en œuvre des mesures d'atténuation des risques contre la fraude ou le détournement des ressources et de garantir le bon fonctionnement et l'attribution des véhicules dans les différentes composantes de la mission et dans tous les lieux d'affectation (quartier général de la mission et locaux partagés avec la Police nationale d'Haïti). Elle s'emploiera à restructurer le Groupe des transports pour répondre aux nouvelles exigences découlant de l'évaluation des risques de sécurité et des mesures de gestion des risques de sécurité, compte tenu de la création de neuf emplois de chauffeur(euse). Elle s'acquittera également des missions suivantes : superviser les plans d'entretien et de réparation périodiques des véhicules en tenant compte de l'ancienneté du parc automobile de la mission ; formuler des instructions permanentes ; mettre en œuvre et gérer un système moderne de gestion du parc ; gérer un service de déploiement de véhicules blindés fonctionnant sept jours sur sept afin de coordonner le transport sécurisé de ses clients ; établir des contrôles internes et en superviser l'exécution pour l'accès aux pièces de rechange et leur utilisation ; assurer un suivi de la consommation de carburant afin de repérer rapidement les irrégularités ; procéder à une évaluation des capacités pratiques de l'équipe de pays en vue d'établir des accords de coopération rentables. Enfin, elle veillera au respect du principe d'efficacité et des politiques et pratiques de l'ONU en matière de transport et de gestion des actifs, et interagira de manière efficace et constructive avec toutes les parties concernées.

Création de neuf emplois de chauffeur(euse) [agent(e) local(e)]

45. Grâce aux fonds autorisés par le Secrétaire général au titre des dépenses imprévues et extraordinaires pour 2022, sept emplois de chauffeur(euse) [agent(e) local(e)] sont financés depuis le mois de juin afin d'assurer le transport du personnel de la mission en toute sécurité dans les véhicules blindés nouvellement déployés. Il est proposé d'inscrire officiellement ces sept emplois au tableau d'effectifs de la mission à compter de 2023.

46. En plus des sept emplois susmentionnés, il est proposé de créer deux emplois de chauffeur(euse) [agent(e) local(e)], dont les titulaires seront affectés de la sécurité de la Représentante spéciale adjointe (Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice humanitaire), conformément aux recommandations approuvées issues de l'évaluation des risques de sécurité menée par le (la) Chef adjoint(e) de la mission.

IV. Récapitulatif des ressources supplémentaires demandées pour 2023

Tableau 2
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux ^a	Total (personnel recruté sur le plan international)	Admini- strateurs	Agents locaux			
Effectif approuvé pour 2022	1	1	5	8	19	11	1	46	17	2	65	17	28	–	110	
Effectif initialement proposé pour 2023 ^b	1	1	5	8	19	11	1	46	17	2	65	17	28	–	110	
Effectif supplémentaire demandé pour 2023	–	–	–	2	3	3	–	8	17	–	25	4	9	–	38	
Effectif révisé proposé pour 2023	1	1	5	10	22	14	1	54	34	2	90	21	37	–	148	

^a Autres classes, sauf indication contraire.

^b Voir A/77/6 (Sect. 3)/Add.4.

Tableau 3
Modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs

	Nombre	Classe
Effectif initialement proposé pour 2023	110	1 SSG, 1 D-2, 5 D-1, 8 P-5, 19 P-4, 11 P-3, 1 P-2, 17 SM, 2 G(AC), 17 AN et 28 AL
Effectif supplémentaire demandé pour 2023		
Création	38	2 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 17 SM, 4 AN et 9 AL
Réaffectation	1	1 P-4
Effectif révisé proposé pour 2023	148	1 SSG, 1 D-2, 5 D-1, 10 P-5, 22 P-4, 14 P-3, 1 P-2, 34 SM, 2 G(AC), 21 AN et 37 AL

Tableau 4
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2021	2022	2023		Variation
	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Ressources initialement proposées ^a	Prévisions de dépenses supplémentaires détaillées dans le présent rapport	Augmentation/ (diminution) entre 2022 et 2023
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
					(6) = (5) – (2)
Militaires et personnel de police	684,6	826,4	789,9	436,2	1 226,1
Personnel civil	15 534,9	16 254,3	16 151,5	3 126,6	19 278,1

Catégorie de dépenses	2021	2022	2023		Variation
	Dépenses effectives (1)	Crédits ouverts (2)	Ressources initialement proposées ^a (3)	Prévisions de dépenses supplémentaires détaillées dans le présent rapport (4)	Augmentation/ (diminution) entre 2022 et 2023 (6) = (5) – (2)
Dépenses opérationnelles	4 396,4	4 760,6	5 351,0	2 067,9	7 418,9
Total (déduction faite des contributions du personnel)	20 615,9	21 841,3	22 292,4	5 630,7	27 923,1
					6 081,8

^a Voir A/77/6 (Sect. 3)/Add.4.

47. Des ressources supplémentaires d'un montant de 436 200 dollars sont demandées au titre du personnel de police pour couvrir le déploiement de huit agents supplémentaires de la police des Nations Unies. Un taux de vacance de 10 % a été appliqué aux prévisions compte tenu des déploiements prévus.

48. Des ressources supplémentaires d'un montant de 3 126 600 dollars sont demandées au titre du personnel civil pour couvrir les traitements et dépenses communes de personnel correspondant aux 38 emplois de temporaire qu'il est proposé de créer, à savoir 25 emplois soumis à recrutement international (2 P-5, 3 P-4, 3 P-3 et 17 SM) et 13 emplois soumis à recrutement national (4 AN et 9 AL). Les taux de vacance qui ont été appliqués aux prévisions relatives aux emplois qu'il est proposé de créer sont de 50 % pour les emplois soumis à recrutement international et emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et de 35 % pour les emplois d'agent(e) local(e).

49. Des ressources supplémentaires d'un montant de 2 067 900 dollars sont demandées au titre des dépenses opérationnelles et seraient réparties comme suit :

a) Consultants et services de conseil : 53 100 dollars, qui permettront au Service des droits humains de rester informé de la situation et d'effectuer un suivi dans les zones contrôlées par les bandes auxquelles le BINUH n'a pas accès, et qui permettront au Service de la police et des questions pénitentiaires d'organiser des séances de formation et des séminaires sur la vérification des antécédents, sur le renseignement criminel et sur la lutte contre les enlèvements, le blanchiment d'argent et les flux financiers illicites ;

b) Voyages officiels : 240 300 dollars servant à financer les voyages dans la zone de la mission (21 100 dollars), les voyages à des fins de formation (46 500 dollars) et les voyages officiels (172 700 dollars) effectués par des membres du personnel dans le cadre d'affectations provisoires. Les ressources supplémentaires demandées au titre des voyages dans la zone de la mission permettront au Service de la police et des questions pénitentiaires de contrôler l'exécution des activités relatives aux programmes menées au titre du panier de fonds et donneront au Service des droits humains la possibilité d'évaluer et de promouvoir les questions relatives aux droits. Des voyages externes seront effectués dans le cadre des séances d'information organisées à l'intention des États Membres sur l'évolution des violences sexuelles et fondées sur le genre en Haïti, ainsi que dans le cadre de formations sur la certification des armes, la gestion des situations de prise d'otages, les négociations et d'autres questions relatives à la gestion du dispositif de sécurité. Des ressources au titre de voyages en dehors de la zone de la mission sont demandées pour trois membres du personnel affectés à titre provisoire dans les domaines de l'administration, des finances et du budget et des ressources humaines ;

c) Installations et infrastructures : 717 500 dollars au titre des dépenses suivantes : acquisition de réfrigérateurs (8 300 dollars), de mobilier (5 700 dollars) et de matériel de sûreté et de sécurité (78 400 dollars) ; location de locaux (342 000 dollars) ; services collectifs de distribution et services d'élimination des ordures (6 600 dollars) ; services d'entretien (12 000 dollars) ; services de sécurité (242 400 dollars) ; papeterie et fournitures de bureau (19 700 dollars) ; fournitures sanitaires et articles de nettoyage (2 400 dollars). Les dépenses supplémentaires proposées serviront à louer de nouveaux bureaux au quartier général de la mission compte tenu du déploiement de personnel supplémentaire, à maintenir les locaux partagés et à acheter des fournitures et du matériel de sécurité ;

d) Transports terrestres : 118 900 dollars, qui serviraient à financer les travaux de réparation et d'entretien (45 000 dollars), l'assurance responsabilité (9 500 dollars), les pièces de rechange (20 800 dollars) et l'achat de carburants et lubrifiants (43 600 dollars) ;

e) Matériel informatique et matériel de communication : 508 900 dollars devant financer l'achat de matériel informatique et de matériel de communication (239 900 dollars), des services de télécommunication et de réseau (48 000 dollars), l'entretien du matériel de communication et du matériel informatique et les services d'appui connexes (139 200 dollars), des services d'information (63 200 dollars) et les logiciels, licences et redevances (18 600 dollars). Les dépenses supplémentaires demandées visent à acquérir du matériel et des services permettant de couvrir des zones plus vastes du fait de l'augmentation de la surface des bureaux, ainsi que d'autres appuis liés à l'accroissement proposé de l'effectif de la mission ;

f) Santé : 63 400 dollars, qui serviraient à financer des fournitures médicales, dont des vaccins et des articles médicaux consommables ;

g) Fournitures, services et matériel divers : 365 800 dollars, qui couvriraient le fret, y compris les opérations de transit et l'expédition de fournitures, d'accessoires et de matériel, les surestaries et l'entreposage (15 000 dollars), les rations (2 800 dollars) et une expertise externalisée (348 000 dollars) dans les domaines de l'analyse des données, des achats, des acquisitions, de l'ingénierie et des ressources humaines.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

50. L'Assemblée générale est invitée à :

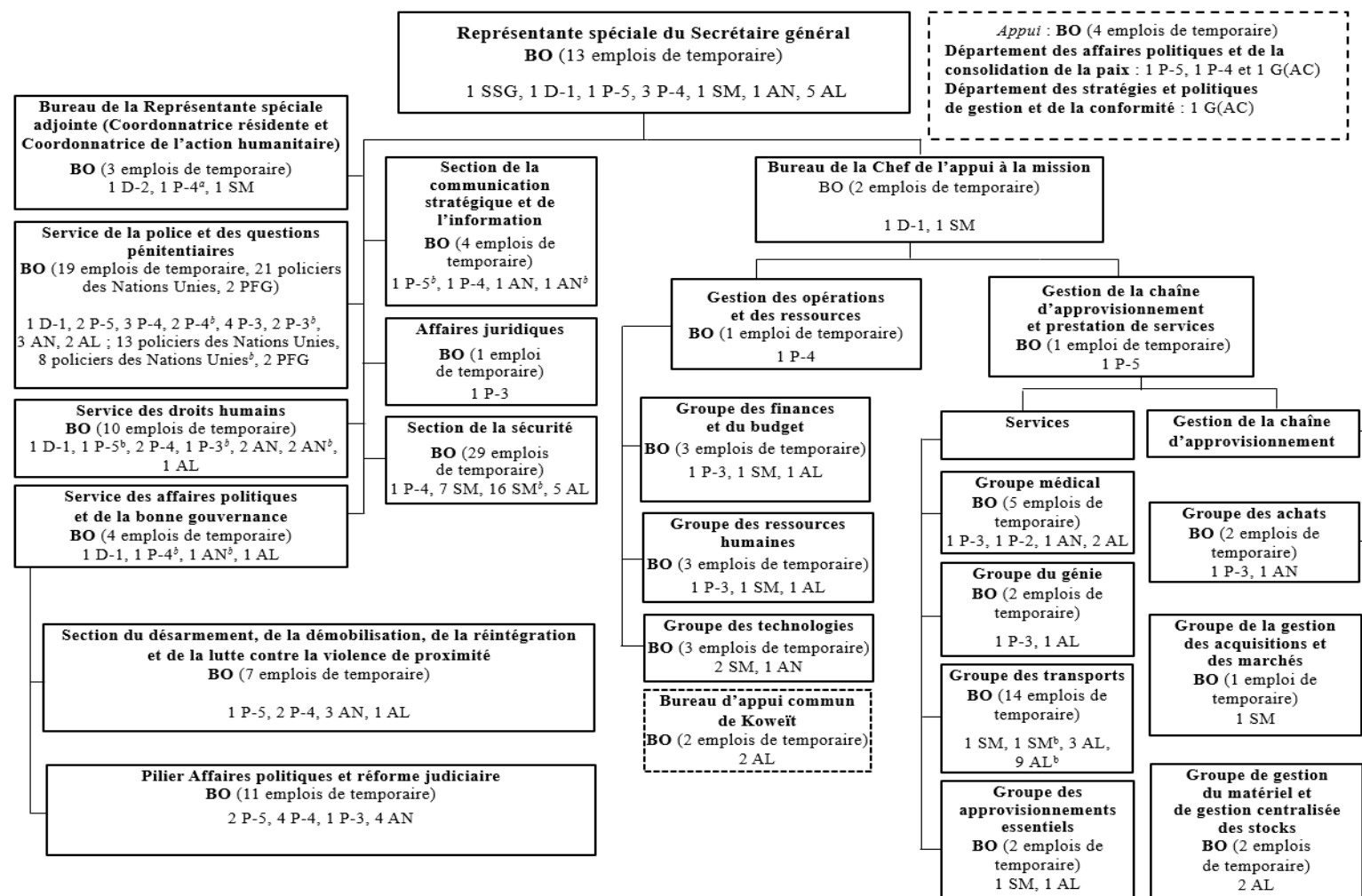
a) approuver les ressources supplémentaires demandées pour couvrir les dépenses afférentes au personnel de police et au personnel civil et les dépenses opérationnelles détaillées dans le présent rapport ;

b) ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 5 630 700 dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour 2023 ;

c) ouvrir au chapitre 36 (Contributions du personnel) des crédits supplémentaires de 299 900 dollars, qui seront compensés par l'inscription du montant identique au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2023.

Annexe

Organigramme du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti



Note : Aucun changement n'avait été proposé dans le projet de budget-programme initial pour 2023 figurant dans le document A/77/6 (Sect. 3)/Add.4. Tous les changements indiqués dans cet organigramme reflètent les propositions faites dans le présent rapport.

Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BO = budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; PFG = personnel fourni par des gouvernements ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e).

^a Réaffectation.

^b Création.